

Où en est l'égalité des sexes au Palais Bourbon?

Mariette Sineau

Number 37, 2002

Femmes et engagement

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1002322ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1002322ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie - Université du Québec à Montréal

ISSN

0831-1048 (print)

1923-5771 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Sineau, M. (2002). Où en est l'égalité des sexes au Palais Bourbon? *Cahiers de recherche sociologique*, (37), 161–181. <https://doi.org/10.7202/1002322ar>

Article abstract

This article explains the results of an empirical survey carried out, in 1999, on 11th legislature french deputies (those elected in may-june 1997). What do they think about sexual discriminations in politics, antifeminism inside Parliament, private cost of political involvment, and about the hypothesis of a renewal by women? So are the main issues raised by this survey. Two conclusions could be drawn: 1) in politics as in economic life, inequalities between sexes lie in private life. 2) on left wing, men are very concerned by feminism, suggesting the movement for *la parité* succeeded in giving them bad guilty.

OÙ EN EST L'ÉGALITÉ DES SEXES AU PALAIS BOURBON¹?

Mariette SINEAU

1. Enquête sur les députés français à l'heure de la parité

Le milieu politique français est volontiers qualifié d'antiféministe², tant par les politologues qui ont étudié les normes que par les femmes qui ont pratiqué le système de l'intérieur³. Lorsqu'elles forcent la porte étroite de la politique, elles sont souvent vues comme illégitimes dans cette sphère, ramenées à leur corps et infériorisées par lui. Édith Cresson, première Premier ministre, en a fait l'amère expérience qui, dès le moment de sa nomination, a été stigmatisée par une partie de la classe politique et des médias comme «la favorite» du prince. Quand elles ne sont pas ravalées au rang d'objet sexuel, les femmes politiques le sont plus banalement à leurs rôles d'épouses et de mères. C'est d'ailleurs l'existence de cet imaginaire sexiste, de ce «machoracisme» pour reprendre l'expression d'Élisabeth Guigou⁴, qui contribue à saper la légitimité de celles qui, minoritaires, s'aventurent dans le champ politique. «La persistance d'une forme moderne de loi sali-

1. Cet article reprend pour l'essentiel le chapitre 8 de mon ouvrage (M. Sineau, *Profession: femme politique. Sexe et pouvoir sous la Cinquième République*, Paris, Presses de Sciences Politiques, 2001).

2. L'antiféminisme peut être défini comme «ce qui récuse l'égalité des sexes, y voyant plus ou moins obscurément une menace pour l'ordre d'un monde fondé sur la hiérarchie sexuelle et la domination masculine. Distinct de la misogynie, dont il utilise parfois les ressorts et les représentations, l'antiféminisme, plus raisonné et circonstancié, s'articule au féminisme dont il se voudrait l'antidote et la conjuration.» M. Perrot, préface à C. Bard (dir.), *Un siècle d'antiféminisme*, Paris, Fayard, 1999, p. 8.

3. D'après un sondage L. Harris, 51% des femmes maires en France estimaient se heurter à la misogynie dans leur activité municipale et politique. *L'Express*, 13 janvier 1989.

4. Cf. son ouvrage: *Être femme en politique*, Paris, Plon, 1997.

que qui structurerait notre inconscient politique est une explication pertinente pour comprendre le caractère exclusif de notre démocratie», a pu déclarer Catherine Tasca, en 1999, lorsqu'elle présidait la Commission des Lois de l'Assemblée nationale. Observateur plus distancié, l'ethnologue Marc Abelès⁵ remarque, de son côté, que «les relations entre les sexes, même dans l'atmosphère feutrée du Palais Bourbon, sont encore loin d'être pacifiées». À l'heure de la parité que pensent les député(e)s dans leur ensemble de l'égalité politique entre les sexes?

L'article qu'on va lire synthétise les résultats d'une enquête empirique que j'ai conduite en France en 1999 auprès des députés des deux sexes de la onzième législature, élus en mai-juin 1997. Elle prend un caractère d'autant plus original que c'est la première fois, sous la Cinquième République, que les femmes siégeant au Palais Bourbon constituent une population suffisamment nombreuse pour faire l'objet d'une comparaison avec les hommes⁶. Administrée au moment même où la réforme paritaire était en discussion au Parlement, l'enquête comportait deux volets. Le premier traitait de l'identité socioculturelle des député(e)s, de leur itinéraire et de leur carrière. Le second — que j'ai choisi de développer ici — renseignait sur l'état des relations hommes/femmes au Palais Bourbon et sur la diffusion des idées féministes et égalitaires parmi les députés des deux sexes et des deux bords. Quelles sont les représentations touchant au vécu des discriminations en politique, à l'antiféminisme parlementaire, au coût privé de l'engagement, au renouveau politique par les femmes? Telles sont quelques-unes des questions abordées au cours de notre investigation dans le milieu parlementaire français.

Nous le verrons, les clivages liés à l'appartenance de genre sont souvent importants. Si les opinions féministes, c'est-à-dire les plus favorables à l'égalité des sexes, sont politiquement «marquées» et penchent à gauche, elles émanent toujours plus souvent des femmes. Alors que la profession d'origine, l'âge, le diplôme détenu n'ont en général aucun effet significatif sur les représentations des députés — étant «neu-

5. M. Abelès, dans son ouvrage, *Un ethnologue à l'Assemblée* (Paris, O. Jacob, 2000) il évoque cette anecdote: «Je me souviens d'avoir entendu ce commentaire peu élogieux, un jour où plusieurs des membres de la délégation parlementaire aux Droits des femmes s'apprêtaient à se réunir: "Tiens voilà les harpies"!».

6. 335 députés ont retourné le questionnaire, soit un taux de réponse global de 58%. Les femmes ont presque toutes répondu: c'est le cas de 59 d'entre elles sur 61, soit 97%. Les hommes ont été 276 à le faire sur 516, soit un taux de réponse de 53,5% .

tralisés» par l'appartenance idéologique — la variable sexe, elle, continue de jouer au sein de chaque camp: à gauche comme à droite, le fait d'être femme ou homme infléchit souvent, nous allons le voir, les opinions des élus du peuple. On pourrait, en somme, définir le féminisme en ces termes: loin d'être en état d'apesanteur politique, il est lié à l'idéologie de gauche⁷ tout en étant l'expression privilégiée des femmes, quel que soit leur camp.

2. Égalité, identité, discriminations

Soulignons d'emblée que l'inégalité des chances en politique, loin d'être tue ou refoulée, est au contraire une réalité assez largement admise par les député(e)s. En effet, plus d'un parlementaire sur deux (52%) répond par la négative à la question: «Pensez-vous qu'au sein de votre parti les femmes aient réellement les mêmes chances que les hommes d'accéder à des responsabilités politiques?» C'est le cas de moins de la moitié des hommes (48%) mais de près des trois quarts des femmes (72%). Au sein de ces dernières, les plus nombreuses à contester la réalité de l'égalité des chances dans leur parti sont les députées que l'on peut qualifier de «féministes», c'est-à-dire celles qui ont milité antérieurement dans une association de femmes (92% contre 67%). Il est à noter qu'à droite, on n'observe aucun effet de genre, les femmes étant aussi peu enclines que les hommes (43%) à critiquer leur parti comme n'offrant pas les mêmes chances de promotion aux deux sexes. Seules donc les députées de gauche portent un jugement plus sévère que leurs camarades masculins sur le caractère égalitariste de leur propre parti (73% contre 48% soit un écart de 25 points). Le *gender gap* est plus accusé encore au sein du groupe socialiste (28 points). Alors même que le PS a pris des mesures volontaristes pour imposer des femmes — tant dans ses instances dirigeantes que parmi les candidats aux élections⁸ — il est perçu comme «sexiste» par plus de 80% des

7. Pour des raisons d'effectifs, il n'a pas été possible de comparer systématiquement au sein de chacun des groupes parlementaires les opinions des femmes à celles des hommes. Seul le groupe socialiste est assez nombreux (39 femmes et 130 hommes) pour autoriser une telle comparaison. C'est pourquoi nous travaillons le plus souvent sur les groupes rassemblés en deux grandes catégories: ceux de la gauche plurielle (comprenant les socialistes, les communistes et le groupe Radical, Citoyen Vert) et ceux de droite (comprenant l'UDF, Démocratie libérale et le RPR).

8. En 1996, le Parti socialiste a voté l'existence d'un quota de 30% de femmes candidates aux élections législatives.

députées socialistes (contre 53% des députés). Le paradoxe n'est qu'apparent. En réalité, loin de faire taire les récriminations féminines, la mise en œuvre d'une politique de quota a sans doute contribué à aiguïser les prises de conscience et la volonté de rattrapage.

Ainsi, les élu(e)s du Palais Bourbon sont loin de tous et toutes porter le même jugement sur la promotion politique des femmes au sein de leur parti respectif. Si l'inégalité des chances au détriment du «deuxième sexe» est largement admise à gauche, elle l'est surtout par les femmes, et par les plus féministes d'entre elles. En revanche, elle est largement niée à droite et elle l'est tout autant par les élus des deux sexes.

Les représentations qui touchent au vécu personnel des discriminations obéissent à la même logique politique. «Vous-même avez-vous eu à subir des discriminations en tant que femme, durant votre cursus politique?» À cette question, qui ne s'adressait par définition qu'aux députées, 43% d'entre elles répondent «oui», soit une proportion non négligeable. Constatons, là encore, que la conscience d'être discriminée est beaucoup plus marquée chez les féministes (77% contre 33%) et plus vive à gauche qu'à droite (47% contre 29%). En d'autres termes, l'idéologie de gauche qui a pour principe général de prôner l'égalité — entre les classes comme entre les sexes — incite les femmes à reconnaître (et condamner) les injustices politiques dont elles sont victimes. Au contraire, l'idéologie de droite, qui s'accommode mieux de certaines formes d'inégalités, qu'elles soient dites «naturelles» ou sociales, n'est guère propice à une prise de conscience féministe. On pourrait dire que les femmes parlementaires de droite «consentent» à leur domination (et à l'ordre traditionnel des genres), en niant subir des discriminations dans leur propre parcours politique.

Soulignons que près de 80% de celles qui disent avoir été discriminées répondent que «c'était surtout pour obtenir un mandat électif» (contre 10% seulement pour accéder à un poste de responsabilité dans le parti et 10% pour tout autre raison). L'enquête quantitative tend donc à confirmer ce que laissent entendre nombre de témoignages individuels: le temps fort de la compétition entre les sexes se situe lors de la quête des investitures. C'est sur ce terrain que la défense masculine du monopole est jugée comme la plus virulente.

Antiféminisme de l'homo politicus

Les député(e)s sont-ils persuadés de l'antiféminisme de l'homme politique? Pour le savoir la question suivante leur a été posée: «Aujourd'hui les hommes politiques sont plus ou moins favorables à l'accès des femmes aux postes de responsabilité. Au regard de ce critère pouvez-vous les classer de 1 à 3 sur la liste qui suit? (1 = les moins favorables; 3 = les plus favorables)». En questionnant ainsi les parlementaires, on les invitait à attribuer aux différents acteurs de la vie politique une bonne ou une mauvaise note de féminisme. Les réponses données opposent les élus locaux, nommés comme les plus misogynes (36% leur attribuent la note 1) aux cadres nationaux de partis, désignés — ex æquo avec les militants de base — comme les plus «féministes» (respectivement 13% et 16% de note 1). On notera aussi, dans le jugement porté sur les hommes d'appareil, la grande distance qui sépare les cadres nationaux, perçus comme favorables aux femmes, des cadres locaux désignés comme sexistes (respectivement 13% et 26% de notes 1). Ce sont les élu(e)s de gauche qui véhiculent les représentations les plus contrastées d'hommes politiques: images qui opposent la figure-type de l'élu local, stigmatisé comme très défavorable aux femmes, à celle du cadre national de parti perçu comme plus féministe (au même titre que le militant de base). Point qui mérite attention: selon qu'ils sont de l'un ou l'autre bord politique, les député(e)s n'ont pas la même perception de leurs collègues parlementaires. Ceux de gauche leur attribuent sinon la palme de l'antiféminisme du moins une note assez élevée; ceux de droite, au contraire, les voient comme les moins misogynes des hommes politiques (avec les cadres nationaux de partis)! Tout laisse penser que les élu(e)s de gauche sont restés quelque peu traumatisés par l'opposition farouche qu'ont manifestée, au début de l'année 1999, les parlementaires de droite, surtout au Sénat, lors du vote du projet de loi constitutionnelle visant à établir le principe d'égalité politique entre femmes et hommes dans la Loi fondamentale. Les femmes, quant à elles, n'établissent pas entre les catégories de personnel une hiérarchie de sexisme différente de celle fixée par leurs camarades masculins. Toutefois, elles sont plus promptes, à gauche comme à droite, à nommer les militants de base comme les plus favorables aux femmes et à stigmatiser les parlementaires comme les plus antiféministes. Elles non plus n'ont pas oublié l'Histoire. Quant à la bonne image de marque dont bénéficient les militants, elle semble faire

justice d'une vieille rhétorique: celle utilisée par de nombreux dirigeants politiques, notamment à gauche⁹, selon laquelle «les militants de base seraient hostiles à des mesures qui favoriseraient les femmes»¹⁰. Rappelons que les militants socialistes ont montré le contraire en octobre 1995, ayant approuvé à 75% l'idée d'inscrire l'objectif de parité dans les priorités du parti.

Charges parentales et ambitions politiques

En amont de la politique, les charges familiales et éducatives — toujours inégalement réparties entre les sexes — constituent d'autres formes d'injustice dont les femmes peuvent faire les frais. Une question de l'enquête se rapportait aux effets de la vie privée sur la carrière, ainsi formulée: «Vous est-il déjà arrivé de renoncer à postuler à certains mandats ou fonctions pour raisons familiales?» Non seulement les femmes sont plus nombreuses à répondre «oui» (20% contre 16% des élus), mais encore l'écart entre les sexes augmente avec le nombre d'enfants. Parmi les parents d'un et deux enfants, 19% des femmes disent avoir déjà renoncé à certaines ambitions contre 15% des hommes (écart de 4 points); parmi les parents de trois enfants ou plus, c'est le cas de près d'un tiers des femmes contre 23% des hommes (l'écart est de 9 points). On mesure ici à quel point la fonction parentale constitue pour les femmes un frein puissant à la recherche de mandats électifs. Confrontées à ce qu'elles estiment être leurs «devoirs» éducatifs, elles abandonnent d'autant plus facilement certaines ambitions politiques qu'elles sont mères de famille nombreuse. Faut-il interpréter ce comportement comme le symptôme d'une aliénation: elles céderaient alors à leur mauvaise conscience de mères, à la peur d'être stigmatisées comme sacrifiant leurs enfants à leur «carrière» politique? Ou faut-il au contraire analyser ce renoncement comme un choix librement arbitré entre diverses priorités? Elles refuseraient volontairement de «tout» sacrifier à la politique, elles protégeraient leur vie pri-

-
9. C'est au nom de la démocratie de base que François Mitterrand, comme d'autres responsables nationaux du PS, a expliqué et justifié la rareté des femmes parmi les élus: «Dans les partis où ce sont les adhérents qui votent à bulletin secret, la décision leur appartient.» Cf. J. Jenson, M. Sineau, *Mitterrand et les Françaises. Un rendez-vous manqué*, Paris, Presses de Sciences Politiques, 1995, 320 p.
10. P. Bataille, F. Gaspard, *Comment les femmes changent la politique. Et pourquoi les hommes résistent*, Paris, La Découverte, 1999, p. 88.

vée et familiale. Il est difficile de trancher dans un sens ou l'autre. Que la mise hors compétition politique pour raisons familiales émane deux fois plus souvent de députées dont la mère était inactive (28% contre 13%) semblerait montrer que ce retrait est une forme d'autocensure d'inspiration plus conservatrice que féministe. D'ailleurs, le fait d'avoir trois enfants et plus est l'indice de l'appartenance à une famille de droite¹¹, au sein de laquelle on peut supposer que la répartition des tâches dans le couple obéit à un modèle traditionnel.

Force est de constater que vie privée et vie publique entrent plus souvent en concurrence chez les femmes. D'ailleurs, c'est l'accès même au pouvoir politique qui semble induire des vies privées différentes. En effet, les femmes députées sont moins souvent mariées que leurs collègues masculins (56% contre 84%) mais plus souvent divorcées (20% contre 4%). Elles sont aussi moins nombreuses à avoir des enfants (81% contre 90%) et, quand elles ont procréé, sont moins souvent à la tête d'une famille nombreuse comportant trois enfants et plus (34% contre 46%). Des chiffres hautement symboliques, nous semble-t-il, de la difficulté qu'éprouvent aujourd'hui encore les femmes à mener de front mariage/procréation et politique.

Devant résoudre empiriquement, et seules dans la plupart des cas, les difficultés de l'articulation entre les deux vies, elles se trouvent nécessairement tiraillées entre famille et politique. Les hommes, au contraire, font plus souvent de la politique de façon «totale», cumulant volontiers les mandats et se déchargeant sur d'autres (en particulier leur épouse) de toutes les responsabilités familiales. Les schèmes dominants viennent d'ailleurs conforter la hiérarchie morale qu'ils établissent entre le public et le domestique. Faire passer le premier avant le second est même — pour les hommes et pour eux seuls — «connoté positivement», perçu comme «dévouement à la collectivité¹²». Telle est bien l'injustice faite aux femmes en politique: elles se trouvent enfermées dans le dilemme «bonheur privé ou pouvoir», alors que le problème ne se pose jamais en ces termes pour leurs collègues masculins. C'est donc bien «à l'ombre de la vie privée» que se forge l'inégalité entre les sexes. En politique comme dans la vie professionnelle. Si le

11. Les députés (des deux sexes) qui ont trois enfants et plus siègent pour près de 60 % à droite de l'hémicycle.

12. P.Braud, *Le jardin des délices démocratiques*, Paris, Presses de Sciences Politiques, 1991, p. 194.

partage du pouvoir implique de repenser l'organisation de la vie parlementaire ainsi que celle des partis, pour l'adapter à la fonction parentale, il implique aussi que les appareils partisans se préoccupent de trouver des solutions politiques à la conciliation entre tâches familiales et activités politiques.

De l'avantage d'être femme en politique

Être femme en politique, loin d'être toujours un inconvénient, peut se muer en avantage, et être perçu comme une «plus-value», en particulier dans un contexte général propice à la parité. À la question: «Considérez-vous qu'aux législatives de 1997 le fait d'être une femme a été un atout pour obtenir l'investiture de votre parti?», trois quarts des député(e)s de gauche répondent «oui» contre un tiers des député(e)s de droite. Parmi les socialistes, l'assentiment s'élève à 80%. Les femmes socialistes en particulier (dont 82% répondent oui à la question) sont bien conscientes d'avoir bénéficié du coup de pouce qui a fait la différence et qui a déterminé les plus réticentes d'entre elles à sauter le pas, c'est-à-dire à effectuer le «passage à l'acte» d'être candidate. À partir de l'enquête qu'ils ont menée auprès des postulantes socialistes de 1997, Philippe Bataille et Françoise Gaspard chiffrent à un quart la proportion de celles qui n'auraient jamais été candidates s'il n'y avait pas eu le quota de 30% et les «circonscriptions réservées»¹³. À droite, au contraire, les élues sont peu enclines (moins encore que leurs camarades masculins) à affirmer qu'être femme a été un atout pour «gagner» une investiture (14%, contre 36%). De fait, leurs réponses participent d'un réalisme bien compris quand on sait que les partis de droite, en reconduisant presque tous les sortants (des hommes pour la plupart) lors des législatives de 1997, avaient indirectement choisi de mettre les femmes sur la touche.

Solidarité féminine, conscience de genre et représentation

Les élu(e)s du Palais Bourbon croient-ils à l'existence d'une solidarité féminine qui transcende l'idéologie? Pour le savoir il leur a été demandé s'ils étaient en accord ou en désaccord avec la proposition suivante: «Il existe à l'Assemblée nationale une certaine solidarité en-

13. P. Bataille, F. Gaspard, *op. cit.*, p. 100.

tre femmes par-delà les clivages gauche/droite.» Les réponses apparaissent très clivées selon le sexe (le *gender gap* est de 22 points) mais la surprise vient ici de ce que ce sont les hommes qui croient le plus en la réalité d'une solidarité féminine (66% se déclarent d'accord avec la proposition contre 44% des femmes). Qu'ils soient de gauche ou de droite ne change guère l'opinion des parlementaires masculins sur le sujet. En revanche, l'idéologie sépare franchement les femmes sur une question qui n'est pas corrélée, il faut le souligner, avec le degré de féminisme. Alors que les élues de droite pensent que cette solidarité existe, les élues de gauche, elles, la récusent (64% des premières sont d'accord avec la proposition énoncée contre 37% des secondes). Comment interpréter de tels résultats? Osons l'hypothèse que, dans un contexte propice à la parité et à la féminisation de la politique, les hommes se sentent tous — quel que soit leur groupe d'appartenance — en situation de vulnérabilité. Estimant leur propre pouvoir menacé par l'avancée des femmes en politique (avancée pourtant toute relative dans le cas de l'Assemblée nationale), ils ont sans doute tendance à surestimer l'unité des femmes, voire, pour certains d'entre eux, à les assimiler à une communauté soudée autour de la revendication d'intérêts «identitaires». Les femmes de gauche, elles, voient la réalité en face, et se démarquent au contraire de l'idée d'une «sororité» qui abolirait les frontières gauche/droite. Elles savent qu'il n'y a pas d'intérêts féminins en soi; qu'il existe avant tout des élues de gauche et de droite, votant en fonction de leur idéologie, non de leur appartenance de sexe. Si les députées de droite, elles, ont tendance à placer la solidarité féminine au-dessus de l'idéologie, ne serait-ce pas dans le secret espoir de voir s'apaiser des conflits idéologiques, qu'elles déplorent sans doute plus que les hommes de leur camp?

Aux élues, seules, était demandé si elles se «sentent responsables pour représenter non seulement les électeurs de leur circonscription mais aussi l'ensemble des femmes». Près des trois quarts des députées se disent «d'accord» (dont un tiers «tout à fait d'accord») avec l'idée d'endosser la responsabilité supplémentaire d'être les mandataires «spéciales» des femmes. Un tel consensus marque, à n'en point douter, une distance critique vis-à-vis de l'idée «républicaine» d'une souveraineté indivisible et désincarnée. Ayant appris à leurs dépens que l'universel proclamé de la citoyenneté a été de fait exclusivement masculin (et a servi dans le passé à exclure les femmes), elles sembleraient privilégier une souveraineté populaire incarnée dans les deux moitiés de l'hu-

manité¹⁴. Elles auraient en somme conscience d'être, symboliquement, des actrices ayant vocation à «révéler» aux yeux de l'opinion les questions de genre. Comme le dit Roselyne Bachelot: «Il y a un effet de miroir entre le pouvoir politique et la société. C'est pour cela que je me bats, pour faire rentrer des femmes dans la politique. [...] Cela changera la condition de la femme en général, la manière dont on regarde les femmes et la façon dont les femmes se représentent elles-mêmes¹⁵.» Soulignons que l'adhésion à cette proposition est corrélée avec l'idéologie de gauche (78% de celles qui siègent à gauche de l'hémicycle se disent d'accord avec elle — dont 38% tout à fait d'accord — contre respectivement 64% et 14% de celles qui siègent à droite). Les députées qui éprouvent une responsabilité particulière pour être les portedrapeaux des femmes sont aussi, comme il est logique, les plus «féministes» (77% des députées ayant milité dans une association de femmes sont tout à fait d'accord avec la proposition contre 14% des non-militantes). Paradoxe qui n'en est pas un, les plus acquises à l'idée de parler au nom des femmes sont aussi les moins convaincues par la réalité d'une solidarité féminine qui transcende le clivage gauche/droite. Rien d'étonnant à cela, puisque nous avons vu que ces dernières étaient principalement des élues de gauche.

3. La démocratie monosexuée en procès

Démocratie «bancale», «unijambiste», «hémiplégique»... ces qualificatifs qui empruntent à la pathologie ont tour à tour été employés pour qualifier la démocratie à la française et l'accaparement du pouvoir politique par les mâles. Pourquoi la France s'est-elle montrée inapte, en particulier par comparaison avec la plupart de ses voisins européens, à féminiser la Chambre basse? Si le monopole masculin du pouvoir représentatif est un mal français par excellence, quelles en sont les raisons? Des raisons politiques qui renvoient aux institutions de la Cin-

14. Ce qui correspond d'ailleurs au sens de la loi constitutionnelle sur l'égalité. Lors de l'ouverture des débats à l'Assemblée nationale, Elisabeth Guigou, Garde des Sceaux, ne déclarait-elle pas: «Nous allons prendre une décision d'une portée considérable: la nation souveraine ne sera plus une entité abstraite mais elle sera incarnée par des femmes et des hommes vivant dans le siècle.» Assemblée nationale, Compte rendu analytique officiel de la 3^e séance du mardi 15 décembre 1998.

15. R. Bachelot, G. Fraisse, *Deux femmes au royaume des hommes*, Paris, Hachette, 1999, p. 86.

quième République et à une certaine forme de professionnalisation de la politique, que faciliteraient tout à la fois le mode de scrutin, le cumul des mandats et une oligarchie partisane close sur elle-même, fermée à toute figure nouvelle? Ou bien des raisons qui tiennent plutôt à des pesanteurs sociologiques ou culturelles paraissant intangibles: misogynie des électeurs, voire autocensure des femmes elles-mêmes qui, par inhibition ou timidité, s'auto-excluraient de la politique, prolongeant ainsi l'interdiction historique qui leur a été faite de pénétrer cette sphère. C'est à cette série de questions qu'étaient invités à répondre les élu(e)s du Palais Bourbon. Enfin, à l'heure où la loi sur la parité n'était encore qu'en gestation, ils devaient dire vers quelles solutions allait leur préférence pour aboutir à l'égalité politique entre les sexes: voie légale pour régler une question qui ressortirait selon les uns de l'égalité républicaine bien comprise, ou solution «bricolée» par les partis politiques pour traiter une affaire considérée par les autres comme purement interne à ceux-ci?

L'exception française: la faute des partis ou la faute des femmes?

«La France est l'une des démocraties les moins féminisées de l'Europe des quinze. L'exception française s'explique-t-elle selon vous par: l'usage du scrutin uninominal, les pratiques oligarchiques des partis, le cumul des mandats, la misogynie des électeurs, le manque d'esprit de compétition des femmes?» C'est par cette question que les parlementaires étaient invités à donner leur avis sur les origines du retard français en matière de représentation politique féminine. Parmi les cinq causes suggérées, il leur était demandé de n'en choisir qu'une seule. Les députés des deux sexes tombent d'accord pour déceler des raisons principalement politiques et institutionnelles au retard français (72% des premières et 68% des seconds évoquent ou le scrutin uninominal ou l'oligarchie des partis ou le cumul des mandats). Minoritaires sont donc celles et ceux (respectivement 13% et 22%) qui évoquent des causes psychologiques ou culturelles: misogynie des électeurs, ou manque d'esprit de compétition des femmes. En fait, les divergences de genre se réduisent à deux éléments. D'une part, lorsqu'elles privilégient les causes politiques, les femmes désignent plus souvent les pratiques oligarchiques¹⁶ des partis (46% contre 37%), alors que les hom-

16. D'ailleurs, les députées les plus enclines à imputer la cause du retard français à l'oligarchie partisane sont les plus «féministes», c'est-à-dire celles qui ont milité antérieurement dans une association de femmes (85% contre 62%).

mes nomment plus volontiers le scrutin uninominal (20% contre 12%). D'autre part, lorsqu'ils privilégient les causes individuelles, les hommes nomment beaucoup plus souvent l'insuffisante compétitivité féminine (15% contre 10% des femmes). En réalité sur cette question, les clivages politiques transcendent les clivages de sexe. Flagrante est en effet l'opposition entre député(e)s de gauche et député(e)s de droite: alors que les premiers imputent très majoritairement le retard français à des raisons politiques (c'est le cas de 78% d'entre eux contre 49% de élu(e)s de droite), les seconds sont plus portés à y voir des raisons individuelles (33% contre 13% des élus de gauche).

Que l'idéologie gauche/droite prime sur la conscience de genre se vérifie encore au travers de l'exemple suivant: 36% des députées de droite imputent aux femmes elles-mêmes la responsabilité de leur sous-représentation, contre 2% des députées de gauche. Les premières tendent ainsi à considérer qu'«il n'y a pas de victimes innocentes», les femmes participant elles-mêmes, par manque d'audace, à leur exclusion, alors que les secondes mettent en cause les partis et le système politique qui fonctionneraient, à leurs yeux, comme «machine à exclure».

Une démocratie sans les femmes est-elle démocratique?

«Il est grave pour la démocratie que 90% des députés soient des hommes»: en manifestant leur accord ou leur désaccord avec cette proposition, les élu(e)s du Palais Bourbon étaient sollicités de dire s'ils considéraient la non-mixité du pouvoir représentatif comme dysfonctionnement politique sérieux. La même question, formulée dans des termes identiques, ayant été posée en 1997 à l'ensemble des Français, dans l'entre-deux tours des législatives¹⁷, il était intéressant de comparer l'opinion des représentants à celle des représentés. On peut s'étonner de ce que les députés — qui ont eux-mêmes contribué à perpétuer le monopole masculin de la politique — soient sensiblement plus nombreux que les Français à porter un jugement critique sur une démocratie sans les femmes (80% des premiers contre 59% des seconds s'affirment en effet d'accord avec la proposition énoncée). Deux éléments

17. Cf. M. Sineau «L'électrice paradoxale», dans P. Bréchon, A. Laurent et P. Perrineau *Les cultures politiques des Français*, Paris, Presses de Sciences Politiques, 2000, p. 111-136.

peuvent expliquer ce décalage. D'une part, le long débat sur la parité (qui a abouti à la modification constitutionnelle du 8 juillet 1999, puis à la loi du 6 juin 2000 «tendant à favoriser l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives») a sans doute grandement contribué à faire évoluer l'état d'esprit des parlementaires. D'autre part, le fait que les professionnels de la politique possèdent un niveau socioculturel très supérieur à celui des Français explique aussi les divergences de vue sur une question qui varie éminemment suivant le capital scolaire et social détenu. Comment ne pas reconnaître, quand on est élu du peuple en cette fin de XX^e siècle, que l'extrême sous-représentation des femmes à l'Assemblée ne permet pas à la souveraineté du peuple de se réaliser?

L'opinion des député(e)s sur cette question est d'abord structurée par la dimension gauche/droite (24 points d'écart entre élu(e)s des deux bords) avant de l'être par l'appartenance de sexe (13 points). L'effet de genre n'en est pas moins très sensible: ainsi lorsqu'elles adhèrent à la proposition: «Il est grave pour la démocratie que 90% des députés soient des hommes», les femmes se situent beaucoup plus souvent sur l'item «tout à fait d'accord» (64% contre 36%). Leur critique d'une «démocratie exclusive» est donc plus dure, alors que celle des hommes participe d'une sévérité moindre. Au total, un parlementaire portera un jugement d'autant plus sévère sur une démocratie représentative à dominante mâle qu'il siège à gauche de l'hémicycle et qu'il est de sexe féminin. De sorte que la hiérarchie des répondants en accord avec la proposition énoncée va des femmes de gauche (96%) aux hommes de gauche (86%) aux femmes de droite (79%) et enfin aux hommes de droite (61%).

Voie légale ou solution partisane: comment parvenir à l'égalité politique?

«L'égalité femmes/hommes en politique doit-elle être déterminée par la loi» ou «relève-t-elle de la seule initiative des partis»? C'est à cette alternative qu'étaient conviés à répondre les député(e)s, en cette année 1999 durant laquelle l'idée de parité a marqué des progrès législatifs certains. L'enquête révèle qu'une majorité absolue d'entre eux (55%) se déclare favorable au volontarisme législatif en matière d'égalité entre les sexes, tandis que, corrélativement, une minorité (37%) pense que cet objectif ne relève que des seules affaires intérieures des partis. Ces résultats ont en fait de quoi surprendre, rapportés à ceux de

l'enquête réalisée par *Le Monde* en mars 1997 auprès des député(e)s de la précédente législature. Deux ans auparavant, les locataires du Palais Bourbon refusaient avec la dernière énergie toute contrainte visant à faire élire davantage de femmes dans les assemblées. À cette date, en effet, ils étaient majoritaires à répondre négativement aux trois questions posées par le quotidien. Ainsi, 59% se montraient défavorables à l'instauration, au stade des candidatures, d'un système de quota permettant d'assurer une meilleure représentation des femmes; plus des trois quarts (76%) repoussaient l'hypothèse d'inscrire dans la Constitution le principe de parité entre hommes et femmes dans les assemblées; enfin, 77% d'entre eux rejetaient la perspective du recours au référendum pour mettre en œuvre ces réformes. Sans conteste, l'état d'esprit a changé, puisque désormais une majorité absolue des parlementaires se prononce en faveur d'une égalité qui serait déterminée par la loi. Bref, à la volonté de *statu quo* — et pourrait-on dire de préservation des privilèges masculins — des députés de la dixième législature, s'oppose la volonté de changement des élus de la onzième législature. Bien sûr, l'alternance politique est passée par là qui explique, en bonne partie, l'évolution des mentalités. On peut aussi penser que, par un réalisme bien compris, les députés ont pris acte de la réforme constitutionnelle accomplie, et des réformes législatives attendues dans la foulée.

La volonté des député(e)s d'agir par la loi pour atteindre à l'égalité varie selon leur idéologie plus que selon leur genre. On ne s'en sera guère surpris sachant combien les élu(e)s de gauche croient au pouvoir transformateur de la loi et du droit, alors que les élu(e)s de droite sont, eux, plus enclins à adhérer au «laisser-faire» propre aux libéraux. De fait, il ressort de l'enquête que 77% des député(e)s de gauche se montrent d'accord avec l'idée que «l'égalité entre les sexes doit être déterminée par la loi», contre 19% des député(e)s de droite (l'écart est de 58 points). Pourtant, la prégnance du clivage gauche/droite n'empêche pas la sensibilité «féministe» de s'exercer, le réformisme législatif étant d'autant plus fréquent chez les élues qu'elles ont milité dans une association de femmes¹⁸. Quant à la logique de genre, elle joue au sein de chaque camp, tant il est vrai que les femmes sont toujours les plus désireuses de voir réaliser par la loi les bienfaits d'une égalité réelle. À gauche, 87% d'entre elles contre 73% des hommes (14 points d'écart)

18. 92% des militantes «féministes» se disent d'accord pour réaliser par la loi l'égalité politique entre les sexes contre 72% des non militantes.

sont d'accord pour obtenir l'égalité par la loi. À droite, tel est le cas de 43% des premières contre 15% des seconds (28 points d'écart). Nul doute que l'appartenance au sexe féminin fait s'élever chez les parlementaires des deux camps (et plus à droite qu'à gauche) la volonté de voir le droit transformer l'égalité formelle en égalité réelle. Mais il reste tout de même quelques irréductibles parmi les femmes de droite. On sait que Christine Boutin est de celles-là qui, dans son dernier ouvrage, *Les larmes de la République*, a lancé de violentes diatribes contre «la parité des imbéciles»¹⁹.

4. Les femmes vont-elles ré-inventer la politique?

À partir du milieu des années 1980, les femmes en France se sont trouvées être porteuses des aspirations diffuses au changement. La situation de crise généralisée qui a caractérisé la fin de siècle n'est sans doute pas étrangère à cet état de fait. La crise économique génératrice d'un chômage de masse, mais aussi la crise de la représentation politique, qui s'analyse notamment en une perte de légitimité des élus, ont laissé percer une inaptitude des politiques à penser un avenir «autre». Un tel malaise dans la démocratie va donner des arguments de poids à tous ceux qui, à gauche comme à droite, voient dans la sous-représentation politique des femmes un des symptômes de la séparation croissante entre gouvernants et gouvernés. L'idée prend ainsi corps selon laquelle les femmes, ces «nouvelles figures de la citoyenneté», pourraient constituer une sorte de «recours» ou d'alternative, qu'elles pourraient redorer l'image quelque peu ternie de la politique. «Les hommes politiques ayant profondément déçu, écrit Élisabeth Guigou, l'opinion se tourne vers une nouvelle catégorie de représentants politiques: les femmes²⁰.»

Le débat sur la parité n'a fait que relancer la question d'un renouvellement de la démocratie par les femmes. Si la parité ne représente évidemment pas la panacée aux problèmes posés par la crise de la démocratie... elle «affecte des principes essentiels de l'être-ensemble politique dans une société démocratique²¹». Les sondages montrent que

19. C. Boutin, *Les larmes de la République*, Paris, Plon, 1999, p. 44.

20. É. Guigou, *op. cit.*, p. 217.

21. J. Vogel, «La parité et les nouvelles figures de la citoyenneté», dans Jacqueline Martin (dir.), *La parité. Enjeux et mise en œuvre*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 1998, p. 41-50.

si les Français aspirent à une féminisation des instances de décision, c'est parce qu'ils croient plus que d'autres peuples en un apport positif des femmes à la politique²².

Mais les député(e)s partagent-ils aussi volontiers que le citoyen de base la conviction d'un possible renouveau politique par une ouverture de leur «club»? Combien sont-ils à estimer, en 1999, que les femmes pourraient changer la politique, qu'elles auraient des «choses à dire autres et autrement» pour reprendre la formule jadis lancée par le «courant femmes» du PS.

Le changement immédiat

Dans l'enquête, plusieurs questions se rapportaient au changement, réel ou virtuel, apporté par les femmes en politique. L'une d'elles, qui visait à vérifier dans quelle mesure la récente féminisation de l'hémicycle était en soi perçue comme moteur de novation, était ainsi formulée: «Pour la première fois depuis juin 1997, plus de 10% de femmes siègent à l'Assemblée nationale. À vos yeux cela a-t-il été un facteur de changement politique par rapport aux législatures précédentes: très important, assez important, peu important ou pas important du tout? » Résultat qui peut passer pour surprenant: il se trouve une majorité absolue de député(e)s (62%) pour reconnaître que la seule présence de quelque 10% de femmes au Palais Bourbon a généré un changement politique «très ou assez important» (dont près de 20% «très important»). Observons que le clivage gauche/droite structure plus fortement les opinions que le genre (écart de 29 points dans le premier cas, contre 11 points dans le second). Compte tenu de l'intitulé de la question — elle interroge sur la nature «politique» du changement — on ne s'étonnera guère que les élu(e)s de gauche soient les plus convaincus du changement d'ores et déjà induit par les femmes (77% contre 38% pour les élu(e)s de droite). À gauche, ce sont les femmes (et plus encore, en leur sein, les «féministes») qui reconnaissent le plus volon-

22. Un sondage Gallup réalisé en 1995-1996 à la fois en France et dans vingt-deux autres pays pose la question: «S'il y avait davantage de femmes en politique, le pays serait-il moins bien ou mieux gouverné?» En France, il se trouve près de 60% des interviewés pour répondre «mieux gouverné» contre 20% «moins bien». Par rapport aux citoyens interrogés dans les autres pays, les Français sont parmi les plus nombreux à attendre une plus-value de l'entrée en masse des femmes en politique, après les Thaïlandais et les Colombiens.

tiers la vérité du changement politique déjà produit, alors qu'à droite ce sont les hommes qui s'affirment comme tels. Faut-il penser que les femmes de droite, très minoritaires à la chambre (leur nombre n'excède pas 14) se sentent quelque peu à la traîne de la novation politique! Il n'est sans doute pas vain de le supposer.

Les changements putatifs

Qu'en est-il des changements potentiels qu'entraîneraient à leur suite les femmes si, demain, elles siégeaient nombreuses au Parlement? C'est à cette interrogation qu'avaient à répondre les député(e)s à travers les deux questions: «Voici des propositions qu'on a pu récemment lire ou entendre. Pourriez-vous me dire si vous êtes tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord ou pas d'accord du tout avec chacune d'entre elles?

S'il y avait plus d'un tiers de femmes à l'Assemblée nationale, la politique changerait sur la forme.

S'il y avait plus d'un tiers de femmes à l'Assemblée nationale, la politique changerait sur le fond.»

L'assentiment à la première proposition est très large. Qu'on en juge: près de 70% des député(e)s interrogé(e)s estiment que les femmes, entrant en masse critique à l'Assemblée nationale, développeraient de nouvelles pratiques politiques! Sur ce point la coupure gauche/droite importe bien moins que la césure femmes/hommes. De fait, élues de gauche et de droite font preuve d'un bel unanimité pour considérer qu'une intrusion massive des femmes au parlement renouvellerait les formes de la politique (respectivement 95% et 93%)! «L'enjeu de la présence de plus de femmes en politique c'est le "faire différemment" a déclaré Cécile Helle à la tribune de l'Assemblée. Les femmes doivent changer la politique car il ne saurait être question que la politique change les femmes.» Des propos que l'on tient pour symboliques dans la bouche d'une femme qui, en tant que benjamine de l'Assemblée, représente les jeunes générations. Ce sont donc d'abord les femmes qui, quel que soit leur camp, «plébiscitent» l'idée qu'il y aurait une autre façon, féminine, de faire et de dire la politique. Les hommes, eux, se montrent beaucoup plus partagés et leur opinion varie fortement suivant leur couleur politique: s'ils siègent à gauche, ils seront plus enclins à supputer des changements formels d'une féminisation de la chambre que s'ils siègent à droite (70% contre 50%).

L'accord sur la seconde proposition est évidemment plus restreint. Toutefois, il se trouve quand même près d'un parlementaire sur deux (49%) pour penser que l'entrée d'un tiers de femmes dans l'hémicycle changerait «au fond» la politique, dont 44% d'hommes et trois quarts de femmes. Le féminisme militant accentue d'ailleurs chez celles-ci leur propension à estimer que les femmes seraient porteuses d'un projet politique alternatif. Si le *gender gap* sur cette question est important (31 points), la coupure gauche/droite l'est encore plus (39 points séparent les députés des deux bords). En réalité, l'effet de chacune des deux variables, le sexe et la couleur politique, joue de façon concomitante pour infléchir les opinions. Donnons-en pour preuve ces deux exemples que l'on tient pour significatifs. Premier exemple: les élus de gauche de sexe masculin sont majoritaires à adhérer à l'idée que les femmes pourraient modifier le contenu même de l'ordre du jour politique (52%), alors que les élues de droite, de sexe féminin, sont très minoritaires à le penser (32%). Deuxième exemple: au sein du groupe socialiste, plus des trois quarts des femmes soutiennent l'idée que les femmes changeront le contenu de la politique contre la moitié des hommes.

De par son caractère strictement quantitatif, l'enquête ne permet pas de pousser plus avant l'investigation sur le contenu des changements attendus d'une démocratie représentative réellement mixte. Seuls des interviews en profondeur permettraient d'en savoir plus sur ce que pensent les député(e)s. Évoquons, pour mémoire, les résultats qui transparaissent des entretiens que j'avais menés, au milieu des années 1980, auprès des femmes députées et sénatrices²³. À l'époque, je m'étonnais que les parlementaires, de gauche comme de droite, soient aussi nombreuses à évoquer les changements que ne manquerait pas de susciter, selon elles, la féminisation de la vie politique. Les témoignages évoquaient une autre façon de dire (le langage serait plus simple, plus direct, plus vrai), comme une autre façon de faire (l'action serait plus efficace, plus pragmatique, plus proche des préoccupations des gens). Changerait aussi, à les entendre, le tracé même de l'espace politique qui se verrait enrichi de problèmes jusque-là définis comme «privés» ou «secondaires», donc non pris en compte. En investissant le politique, lieu d'énonciation symbolique de la vie sociale, les femmes contribueraient à délimiter autrement ce qui relève du domestique, du so-

23. M. Sineau, *Des femmes en politique*, Paris, Économica, 1988.

cial, du public, bref elles dimensionneraient autrement l'espace politique. En somme, bien des femmes politiques, influencées en cela par les féministes des années 1970, récusaient la façon masculine de faire de la politique en ce qu'elle repose sur une séparation tranchée entre vie privée et vie publique. C'est ce qu'a exprimé récemment Catherine Trautmann en déclarant: «Nous, femmes, il est indubitable que nous venons à la politique avec, dans nos bagages, les références de notre vécu. C'est une chance²⁴.» Ce n'est pas par leur statut social — massivement «bourgeois²⁵» — que les femmes députées changeront la politique. Plus vraisemblablement, c'est par leur expérience propre qu'elles réussiront à combler certaines lacunes d'un bien commun jusque-là défini sans elles. Leurs conditions de vie qui leur ont fait jouer jusque-là le rôle de tenantes privilégiées du quotidien les désignent comme les mieux placées pour articuler ensemble le privé et le politique. Compte tenu de la polyvalence de leurs activités, elles peuvent aider à repenser le métier, le réinventer en quelque sorte. En faisant de la politique de façon moins totale que les hommes, elles peuvent créer un autre mode d'organisation et d'exercice des fonctions politiques, bref forger un autre modèle d'acteur plus en prise avec le réel. La féminisation du politique entraînera-t-elle la mort du politicien bureaucrate et carriériste, qui, en faisant de la politique du matin au soir, se trouve coupé des réalités de la vie de tous les jours? Le défi à assumer n'est pas mince, mais c'est sans doute ce que les Français attendent fondamentalement d'une relève par les femmes: que ces nouvelles venues redonnent crédibilité et centralité à la fonction politique pour qu'enfin ils se sentent bien représentés. Sans tomber dans le piège d'une rédemption par les femmes, on peut tout de même admettre que leur arrivée en nombre peut être une chance pour la démocratie. La politique au service de tous, ou du plus grand nombre, tel est bien l'enjeu d'une vraie mixité du pouvoir.

De cette enquête sur les députés français il est permis de retenir deux enseignements majeurs. Le premier incite au pessimisme et permet d'établir qu'en politique comme dans la vie professionnelle c'est

24. C. Trautmann, préface à Joëlle Jedryka, *Des femmes pour les communes*, Paris, Editions de l'Aube, 2000, p. 9.

25. Les femmes sur-compensent le handicap qui tient au «deuxième sexe» en étant les plus nombreuses à détenir des positions sociales élevées. Tandis que 64% d'entre elles se rattachent par leur profession aux cadres supérieurs/professions libérales (contre 52% des hommes), seules 3% d'entre elles se rangent parmi les catégories ouvriers/employés (4% des hommes).

toujours à l'ombre de la vie privée que se forment les inégalités entre les sexes. La deuxième conclusion porte au contraire à l'optimisme, dans la mesure où il apparaît patent qu'aujourd'hui, à gauche, le féminisme implique beaucoup les hommes. Tout se passe comme si le féminisme, porté collectivement par les militantes et les associations de femmes, puis par la politique volontariste du PS, avait largement diffusé chez les élus de sexe masculin. Un des mérites du mouvement pour la parité est d'avoir réussi à donner mauvaise conscience aux hommes de gauche: sentiment résultant du grand écart séculaire entre principes égalitaires solennellement affichés et pratiques relevant de l'exclusion. Comme l'a exprimé Jean-Pierre Chevènement, en 1997, lors du débat sur la place des femmes dans la vie publique: «Pour un républicain c'est une question de fond que d'être en harmonie avec ses principes. [...] On ne peut pas en rester à l'affirmation de principe selon laquelle le citoyen, c'est la citoyenne, et qu'ils sont égaux, car c'est là une confortable abstraction: on feint de ne pas voir que ce raisonnement conduit à entériner une inégalité de fait scandaleuse dans le domaine politique entre les hommes et les femmes²⁶.» À droite, au contraire, le féminisme est largement refusé par les hommes, à l'exception de quelques-uns. Il est même assez souvent récusé par les femmes elles-mêmes qui, oublieuses du sexe auquel elles appartiennent, consentent en quelque sorte à leur domination. De fait, si les gens de droite restent aussi imperméables à l'idée d'égalité entre les sexes c'est parce qu'ils n'ont guère été «travaillés» de l'intérieur par des mouvements collectifs de revendication. La contestation féministe quand elle a été émise, à droite, n'a guère été entendue, étant le fait d'individualités, non de mouvements organisés collectivement. Reconnaissons d'ailleurs que les idéaux féministes semblent entrer en contradiction frontale avec l'idéologie de droite qui, en prônant la «complémentarité naturelle» des hommes et des femmes, souscrit implicitement à la hiérarchie traditionnelle des genres.

Mariette SINEAU, politologue, directrice de recherche au Centre national de la recherche scientifique (CNRS) en France

26. Assemblée nationale, Débats parlementaires, Compte rendu intégral du mardi 11 mars 1997, n° 24 A. N. (CR), 12 mars 1997, p. 1805.

Résumé

L'article expose les résultats d'une enquête empirique conduite en France, en 1999, auprès des députés des deux sexes de la onzième législature (élus en mai-juin 1997). Quelles sont les représentations touchant au vécu des discriminations en politique, à l'antiféminisme parlementaire, au coût privé de l'engagement, au renouveau politique par les femmes? Telles sont les questions abordées au cours de cette investigation. Deux enseignements s'en dégagent: 1) en politique, comme dans la vie professionnelle, c'est à l'ombre de la vie privée que se forment les inégalités entre les sexes; 2) à gauche, le féminisme concerne, désormais, beaucoup les hommes, comme si le mouvement pour la parité avait réussi à leur donner mauvaise conscience.

Abstract

This article explains the results of an empirical survey carried out, in 1999, on 11th legislature french deputies (those elected in may-june 1997). What do they think about sexual discriminations in politics, antifeminism inside Parliament, private cost of political involvement, and about the hypothesis of a renewal by women? So are the main issues raised by this survey. Two conclusions could be drawn: 1) in politics as in economic life, inequalities between sexes lie in private life. 2) on left wing, men are very concerned by feminism, suggesting the movement for *la parité* succeeded in giving them bad guilty.

Resumen

Este artículo presenta los resultados de una encuesta empírica llevada a cabo en Francia, en 1999, sobre los diputados de los dos sexos de la onceava legislatura (elegidos en mayo-junio 1977). ¿Cuáles son las representaciones de lo vivido en relación a la discriminación política, al antifeminismo parlamentario, al costo de la vida privada que implica el compromiso, a la renovación política de las mujeres? Estas son algunas de las preguntas abordadas en el curso de esta investigación. Dos conclusiones se desprenden de allí: 1) en política, como en la vida profesional es a la sombra de la vida privada que se forjan las desigualdades entre los sexos; 2) para la izquierda, el feminismo concierne de ahora en más también en gran medida a los hombres, como si el movimiento por la paridad hubiese logrado hacerlos sentir culpables.